

Rappel

L'assiette de calcul de la taxe d'apprentissage est la **masse salariale brute** de l'année précédente à savoir le **montant total des rémunérations imposables et des avantages en nature versés** par l'entreprise : salaires, indemnités, primes, gratifications, cotisations salariales, pourboires... Celle-ci doit ensuite être **multipliée** par le taux de la taxe d'apprentissage. Le taux de la taxe d'apprentissage est de **0,68 %** de la masse salariale 2024.

lu



- 7 CAP
- 8 BAC PRO
- 1 BREVET PRO
- 1 TITRE PRO NIVEAU BAC+1
- 1 CYCLE PRÉPA INGÉNIEUR ECAM
- 6 BAC+2
- 4 BAC+3
- 2 BAC+5

+1000
STAGES / AN

+230
ALTERNANTS

+12 PLATEAUX
TECHNIQUES

<https://stjodijon.com>

toutes nos formations à retrouver ici

lu

 **Contact** privilégié

AURÉLIE BOUCHARD | Responsable Relations Entreprises et Partenaires

aurelie.bouchard@stjodijon.com

07 50 56 57 99

VOUS POUVEZ ÉGALEMENT EFFECTUER DES DONS SOUS FORME DE MATÉRIEL AUPRÈS DE NOTRE CFA



Taxe 2025 d'apprentissage

Apprendre aujourd'hui. Bâtir demain.



luu

Pourquoi

verser votre T.A à notre groupe scolaire

- **Pour nous aider** à répondre aux exigences nouvelles de la formation des jeunes
- **Pour participer** à la formation de vos futur.es salarié.es
- **Pour contribuer** au développement d'innovations pédagogiques et à l'acquisition de nouveaux supports pédagogiques
- **Pour favoriser** le développement de l'alternance pour une insertion professionnelle de qualité
- **Pour nous permettre** l'achat d'équipements de dernière technologie
- **Pour améliorer** l'employabilité des jeunes
- **Pour accéder et participer** aux « évènements entreprises » organisés par le Groupe Saint Joseph La Salle
- **Pour accéder et disposer** des compétences et des locaux du Groupe Saint Joseph La Salle pour former vos propres salarié.es...

luu

Nos projets 2025

- Investissement de la ligne de production industrielle robotisée 4.0 (suite) (**BAC PRO - BTS - LICENCE**)
- Achat de matériel informatique (**toutes sections confondues**)
- Achat d'Ipad (**toutes sections confondues**)
- Achat d'un robot pour la section CRSA
- Achat de machines et équipement pédagogiques pour les ateliers (**écrans tactiles, projet maquette STI2D**)
- Développement du projet IRVE (Infrastructure de Recharge de Véhicule Électrique) (**BTS Electrotechnique**)
- Achat de tablettes de culture de végétaux (**SEGPA**)

luu

Nos investissements réalisés en 2024

- Investissement d'une partie de la ligne de production industrielle 4.0 (**BAC PRO - BTS - LICENCE**)
- Achat de matériel informatique (**toutes sections confondues**)
- Achat de petits matériels pédagogiques (**toutes sections confondues**)
- Achat d'une bâche pour le bitunnel de la serre pédagogique (**SEGPA**)
- Achat d'un nouveau charriot pour la serre pédagogique (**SEGPA**)

luu

Taxe d'apprentissage

0,59% destiné au financement de l'apprentissage et perçu par l'Urssaf
0,09% destiné à des dépenses libératoires effectuées par l'employeur



3 étapes pour verser votre T.A



Je crée mon espace ou je me connecte à mon compte sur **Soltéa**



J'utilise le moteur de recherche pour trouver l'établissement souhaité



J'affecte le pourcentage de mon choix

Pour aller plus vite, recherchez notre établissement via :

- **numéro de SIRET 77821417100010**
- **code UAI 0211089V** : lycée pro., lycée général et techno., ULIS, BTS
- **code UAI 0211070Z** : SEGPA, ULIS, 3^{ème} prépa métiers
- **nom de l'établissement** : Lycée Saint Joseph La Salle - Dijon

scannez ou cliquez ICI

